

GARDE GREVE**I. DÉFINITION**

POUR ÉVITER LES ENGORGEMENTS SUR LES DESCENTES D'EAUX PLUVIALES DES TERRASSES IL NOUS EST DEMANDER DE PRÉVOIR DES DISPOSITIFS DE PROTECTION EMPÊCHANT LE PASSAGE DE FEUILLES ET PETITS OBJETS (BALLES, PIGEONS MORTS, SAC PLASTIQUE ETC.)

Pour les gouttières et terrasses auto protégées l'on prévoit des crapaudines généralement en fil

II. REGLEMENTATION

Pour les terrasses gravillonnées les DTU et avis techniques demandent la pose de garde-grèves, de même pour les terrasse à débit contrôlé

Le garde grève (ainsi que la crapaudine) doit dépasser de 50 mm minimum le niveau de l'étanchéité.

En cas de couvercle (ou grille) la surface des jours de celui-ci doit être supérieure de 50% à celle de l'évacuation (terrasse béton)

III. FABRICATION

Traditionnellement les garde-grèves peuvent être de diverses formes

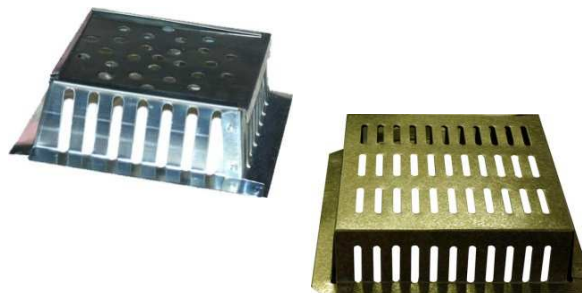
- ◆ Carrée (le plus utilisée)
dimension minimale courante 150 x 150 hauteur 55 ou 70 mm
- ◆ Demi-rond ou à "trois faces" pour sortie verticale ou sortie très proche d'un relevé d'étanchéité
- ◆ Tronconique style crapaudine (réduction importante de la section et donc du débit de l'évacuation) (risque de pénétration des gravillons lors de l'entretien.)

Les garde-grèves sont fabriqués :

- ◆ en zinc (bonne résistance à la corrosion.)
- ◆ en tôle galva (plus rigide) (risque de rouille rapide)
- ◆ en cuivre (6/10)
- ◆ Métal perforé zinc-tôle galvanisée (surface optimale d'écoulement, facilité de façonnage en dimension spéciales.)

Grille (facultative)

- ◆ Même matière que le garde-grèves
- ◆ Grille fonte grise (solidité)
- ◆ Grille fonte d'alu personnalisée
- ◆ Grille métal perforé ou déployé
(débit optimisé)



NOTA : à notre connaissance, les garde-grèves entièrement en fonte sont introuvables